

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**  
**ARRONDISSEMENT DE CONDOM**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

2012.01.01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
LA TÉNARÈZE

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2011**

L'an deux mille douze, le 10 février à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Caussens, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON remplacé par sa suppléante Véronique ARLIN, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Bernard ROZES remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Raymonde BARTHE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Bernard LEBE remplacé par son suppléant Patrick LAVIGNE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Patricia ESPERON, Christian DUFFAU, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Jean-Marie GILLOT, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Pierre MOREL, Henry LUCHET, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

**ABSENTS EXCUSÉS** : Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Etienne BARRERE, Jean-François SOPÉNA, Pierre DULONG, Daniel BELLOT, Maurice ADON, Huguette CARLES, Denis DECLOCHEZ, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Fabrice LACOMBE,

**ABSENTS** : François BAQUÉ, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Wilfried LUSSAGNET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Robert POURROUQUET, Jean-François ROUSSE,

**INVITÉ EXCUSÉ** : NÉANT ;

**ONT DONNÉ PROCURATION** : NÉANT ;

**SECRETARE**: Philippe BOYER ;

**OBJET : MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRATIQUES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE**

**Plan de financement prévisionnel final**

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 16 décembre 2011 portant « Nouvelles pratiques de gestion environnementale » qui :

- Prend acte de l'attribution du marché « Mise en place de Nouvelles pratiques de gestion environnementale » pour un montant de 181 670.00 € au groupement représenté par l'association Arbre & Paysage 32 et de l'avis favorable du comité de pilotage ;
- Approuve un plan de financement.

Monsieur le Président explique qu'un nouveau plan de financement doit être établi pour prendre en compte certaines modifications, comme indiqué ci-dessous :

**Plan de financement prévisionnel global :**

Libellé	pourcentage	montant H.T.
<b>Dépenses</b>		
Tranche ferme (2012-2013)		113 240,00
Tranche conditionnelle 1 (2014)		32 960,00
Tranche conditionnelle 2 (2015)		35 470,00
<b>Total € H.T.</b>		<b>181 670,00</b>
<b>Recettes</b>		
Europe – Fonds Leader	44,00%	79 934,80
Conseil Régional de Midi-Pyrénées	12,00%	21 800,40
Conseil Général du Gers (6 650,00 € / an pendant 4ans)	14,64%	26 596,49
Autofinancement (Communautés de Communes de la Ténarèze et du Bas-Armagnac)	29,36%	53 338,31
<b>Total € H.T.</b>	<b>100,00%</b>	<b>181 670,00</b>

**Plan de financement prévisionnel pour la tranche ferme (2012 – 2013) :**

Libellé	pourcentage	montant H.T.
<b>Dépenses</b>		
<b>Tranche ferme (2012-2013)</b>		<b>113 240,00</b>
<b>Recettes</b>		
Europe – Fonds Leader	44,000%	49 825,60
Conseil Régional de Midi-Pyrénées	12,000%	13 588,80
Conseil Général du Gers (6 650,00 € / an pendant 2ans)	11,745%	13 300,00
Autofinancement (Communautés de Communes de la Ténarèze et du Bas-Armagnac)	32,255%	36 525,60
<b>Total € H.T.</b>	<b>100,00%</b>	<b>113 240,00</b>

**Le Conseil Communautaire,**

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget primitif 2012.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE